



Education International
Internationale de l'Éducation
Internacional de la Educación
Bildungsinternationale

A TOUTES LES ORGANISATIONS MEMBRES

Bruxelles, le 8 octobre 2013

Siège

5, Bd du Roi Albert II
1210 Bruxelles, Belgique
Tél +32 2 224 06 11
Fax +32 2 224 06 06
headoffice@ei-ie.org
<http://www.ei-ie.org>

Présidente

Susan Hopgood

Secrétaire général

Fred van Leeuwen

APPEL D'ACTION URGENTE – COREE DU SUD

Le KTU menacé de radiation

Chers/Chères collègues,

L'Internationale de l'Éducation (IE) appelle l'ensemble de ses membres à exhorter le gouvernement sud-coréen à ne pas radier le Syndicat des enseignants et des travailleurs de l'éducation de Corée (KTU) et à modifier sa législation conformément aux recommandations de l'OIT.

Le gouvernement a lancé un ultimatum au KTU en lui laissant un mois avant de prononcer sa radiation, si celui-ci n'opère pas de modification de ses statuts afin d'interdire l'adhésion syndicale des enseignants licenciés et retraités. Le KTU est tenu de réviser la clause concernée de ses statuts d'ici le **23 octobre 2013**, sans quoi il sera radié.

L'IE a lancé une campagne en ligne de soutien au KTU et à ses membres sur le site Internet LabourStart, en collaboration avec la Confédération syndicale internationale (CSI) et l'Internationale des Services Publics (ISP). **L'IE invite votre organisation et ses membres à passer à l'action dès à présent et à vous joindre à l'appel sur LabourStart :**

http://www.labourstartcampaigns.net/show_campaign.cgi?c=2003&src=ei

Merci de **donner de la visibilité à la campagne** en la recommandant sur votre site Web et sur votre page Facebook, auprès de vos collègues, affiliés, réseaux et amis.

Au nom du KTU, nous encourageons également votre organisation à envoyer officiellement une **lettre de protestation au gouvernement coréen**. Vous trouverez tous les détails dans la lettre ci-jointe adressée par KTU à tous les affiliés de l'IE.

Contexte

À l'heure actuelle, les statuts du KTU permettent aux travailleurs et travailleuses licencié(e)s de rester membres du syndicat. Près de 22 membres du KTU ont été licenciés par l'administration précédente en raison de leurs activités, et notamment pour avoir exprimé leur opinion quant aux politiques éducatives adoptées par le gouvernement ou pour avoir effectué des dons à des partis politiques progressistes. Ces travailleurs, dont les licenciements sont d'ailleurs contestables en regard du droit international, sont considérés comme membres du KTU en vertu des statuts du syndicat.

Toutefois, la Loi sur les syndicats et le règlement des relations de travail (TULRAA) contient des dispositions interdisant aux travailleurs licenciés et sans emplois de maintenir leur adhésion et empêchant les membres non syndiqués de se porter candidats à un poste au sein d'un syndicat, et ce en violation du droit international du travail.



En janvier 2013, le Ministère de l'éducation, des sciences et des technologies avait déjà menacé d'annuler sans délai l'enregistrement du KTU si ce dernier ne modifiait pas ses statuts.

Récemment, le Ministère de l'emploi et du travail a refusé, pour la quatrième fois consécutive, d'enregistrer le Syndicat coréen de la fonction publique KGEU pour des raisons identiques – et malgré une longue période de négociation entamée par le KGEU afin de tenter de dissiper les préoccupations exprimées par le gouvernement. Le KGEU continue également d'appeler à la réintégration de 137 syndicalistes licenciés en raison de leur affiliation syndicale.

L'Organisation internationale du Travail (OIT) et la Commission Nationale des Droits de l'Homme de Corée (NHRCK) n'ont eu de cesse de dénoncer ces exclusions de travailleurs licenciés et sans emploi, et elles ont recommandé au gouvernement de modifier sa législation afin de se conformer aux normes internationales du travail.

L'administration Park Geun-hye a choisi d'ignorer toutes ces recommandations et elle menace aujourd'hui de radier le KTU s'il ne révisé pas la clause concernée de ses statuts d'ici le 23 octobre 2013.

Il est urgent que la communauté internationale des syndicats de l'éducation vienne en aide aux enseignantes et enseignants coréens. Nous vous appelons à exhorter le gouvernement coréen à ne pas radier le KTU et à mettre sa législation en conformité avec les recommandations de l'OIT.

Merci d'avance de votre soutien.

Salutations distinguées,

Fred van Leeuwen
Secrétaire général